

FORMATIONS ACCUEIL TEMPORAIRE - AT02/2019

Mettre en place ou réviser un dispositif départemental d'accueil temporaire

(Organisation et optimisation de l'emploi des places d'accueil temporaire dans le département)

Publics	La transformation de l'offre est une orientation forte et l'accueil temporaire est un outil important pour l'organisation des parcours. Cette formation intéresse plus particulièrement les planificateurs des Conseils Départementaux et des ARS, les directions de l'autonomie (PA/PH) et les MDPH/MDA pour la préparation et la mise en œuvre des schémas départementaux et plans régionaux de santé.
Objectifs	Évaluer les besoins • Mettre en place un dispositif coordonné d'accueil temporaire • Maîtriser le déploiement et l'organisation du dispositif avec les ESMS • Organiser l'accueil médico-social d'urgence avec le soutien du dispositif d'accueil temporaire
Contenus	<p>L'accueil temporaire, outil universel des parcours et une culture spécifique.</p> <p>Un dispositif à organiser : les études de besoins, un schéma propre sur la base de formules diversifiées couvrant tous les territoires et toutes les situations de handicap ; la préférence donnée aux unités dédiées, y compris dans le cadre de regroupements de places isolées fonctionnant de manière insatisfaisante, la diversification sur des formules d'accueil temporaire à domicile et les accueils conjoints aidants/aidés ;</p> <p>Un dispositif à faire vivre : la « règle du jeu » départementale ; les outils de suivi d'activité et de la disponibilité des places en temps réel ; les rencontres périodiques avec les acteurs pour ajuster le dispositif ;</p> <p>Un dispositif à utiliser pour organiser l'accueil d'urgence : mettre en place un dispositif d'accueil d'urgence médico-sociale départemental sur la base du dispositif d'accueil temporaire</p>
Durée	2 jours/14 heures
Coût pédagogique Intra	1 100 €/jour/dix stagiaires au maximum + frais de déplacement formateur
Coût pédagogique inter	450 €/jour/personne

Session 2019 en inter *(nous contacter pour les dates de sessions en intra)*

N°	Dates	Lieu	Formateur(s)
1	11/12 juin	Paris ou région	Jean-Jacques Olivin , fondateur et actuel directeur du GRATH. Ancien chargé de mission auprès de la Secrétaire d'État aux Personnes Handicapées pour la mise en place de la réglementation de l'accueil temporaire. Membre du CNCPPH...

Demande d'inscription

Organisme :

Adresse :

Code postal Ville :

Nom et prénom de la personne à contacter :

Fonction.....

Tél. Fixe : Tél. Mobile : Courriel.....

Session(s) en inter (entourez la ou les sessions souhaitées)

 1

Nombre de personnes sur la ou les sessions souhaitées

Session en intra – précisez la période souhaitée (du-au)

Nombre de personnes à former